

Association des Responsables de Copropriété
7, rue de Thionville
75019 PARIS

Assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2020

Textes des résolutions

(Document approuvé aux Conseils d'Administration du 10 février, 11 mars et du 15 juin 2020)

1 – Rapport d'activité concernant l'exercice 2019 (pièce n°1)

Projet de résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2019 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

2 – Rapport financier concernant l'exercice 2019 (pièce n°2)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2019 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

3 – Approbation des comptes de l'exercice 2019 (pièce n°2b et rapports du CAC)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2019 et des rapports du commissaire aux comptes et après en avoir délibéré, approuve ces comptes qui se soldent par un résultat excédentaire de 526 319.95 €.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019

Projet de résolution

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide sur proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2019, d'un montant de 526 319.95 €, au compte « report à nouveau » dont le solde créditeur après cette affectation s'élève à 526 319.95 €.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés

5 – Fixation du montant des cotisations pour 2021

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la proposition par le Conseil d'Administration de fixation du montant de la cotisation pour 2021 inchangé par rapport à 2020 pour les tous les adhérents individuels et collectifs et après en avoir délibéré, approuve ces cotisations dont un rappel pour les principales figure ci-après.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

a) Adhérents individuels

1- Adhérents en groupe :

Le montant de la cotisation annuelle **pour 2021 est inchangé** à 150 € pour les adhérents en groupe et comprend l'accès au site, un abonnement à la revue trimestrielle et 5 consultations juridiques par téléphone (chacune d'une durée maximale de 30 mn)

2- Adhérents individuels :

Le montant de la cotisation annuelle pour **2021 est inchangé** à 100 € pour les adhérents individuels et comprend l'accès au site, un abonnement à la revue trimestrielle et 5 consultations juridiques par téléphone (chacune d'une durée maximale de 30 mn).

b) Adhérents collectifs

1- Syndics bénévoles :

Le montant de la cotisation annuelle pour **2021 est inchangé** à 160 € jusqu'à 15 lots (au-delà, calcul en fonction du nombre de lots : 99 € plus 4 € par lot principaux avec un plafond de 830 €) pour les syndics bénévoles et comprend l'accès au site, un abonnement à la revue trimestrielle, l'assurance responsabilité civile professionnelle du syndic non professionnel, l'accompagnement de la mise en place de leur projet jusqu'à leur totale autonomie, et les consultations juridiques.

2- Adhérents collectifs :

Le montant de la cotisation annuelle pour **2021 est inchangé** à 99 € plus 4 € par lot principaux avec un minimum de 139 € (jusqu'à 10 lots principaux) et une cotisation maximale à hauteur de 830 € et comprend : l'accès au site, un abonnement à la revue trimestrielle, l'assurance responsabilité civile professionnelle pour les conseillers syndicaux, le bénéfice des formations internes de l'ARC, l'accès aux formations de l'institut « Copropriété et Formation » permettant une prise en charge professionnelle, aide à l'analyse des charges et étude des contrats, accès aux services techniques de Copropriété-Services et à son groupement d'achats ainsi que les consultations juridiques et spécialisées.

6– Information sur le programme d'actions et financier pour l'exercice 2020. (pièces n°3 et n°4)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de l'avancement du programme d'actions et des finances voté en juin 2018 concernant l'exercice 2020 prend acte de ce document élaboré par le Conseil d'Administration.

7 – Approbation du programme d'actions pour l'exercice 2021 (pièce n°5)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du programme d'actions proposé par le Conseil d'Administration concernant l'exercice 2021 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

8 – Approbation du budget prévisionnel pour 2021 (pièce n°7)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel pour l'exercice 2021 proposé par le Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

9 – Election des membres du conseil d'administration.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration a fixé à onze membres le collège des adhérents collectifs et à un membre le collège des adhérents individuels.

Chaque candidate ou candidat disposera de deux minutes pour présenter sa candidature.

a) Collège des adhérents individuels, liste des candidat.e.s :

CE DOCUMENT SERA COMPLETE LE 14 SEPTEMBRE APRÈS LA CLÔTURE DES CANDIDATURES	

a) Collège des adhérents collectifs, liste des candidat.e.s :

CE DOCUMENT SERA COMPLETE LE 14 SEPTEMBRE APRÈS LA CLÔTURE DES CANDIDATURES	

Ont été élus :

Collège des adhérents individuels :

Collège des adhérents collectifs :

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président
Gérard ANDRIEUX